

## *HOMOGÉNÉITÉ ET DISTINCTION*

de Simon Laflamme et d'Ali Reguigui  
(Sudbury, Éditions Prise de parole, 2003, 254 p.)

Christian Guilbault  
Simon Fraser University

Laflamme et Reguigui tirent ici profit de leur expertise en linguistique et en sociologie pour examiner l'effet du caractère postmoderne d'une société sur la compétence linguistique de ses locuteurs, dépassant ainsi nettement le cadre des études linguistiques traditionnelles. Les principaux résultats de l'analyse indiquent que la compétence écrite des locuteurs reflète à la fois une tendance à l'homogénéité et à la différenciation des individus.

L'étude fait suite à une première enquête des mêmes chercheurs (Laflamme et Reguigui 1997) qui avaient alors relevé que les locuteurs anglophones, tout comme les locuteurs francophones, produisent un grand nombre d'erreurs à l'écrit, et cela malgré un contexte social différent (majoritaire pour les anglophones, minoritaire pour les francophones). Les auteurs avaient également fait un constat d'échec des modèles traditionnels d'analyse utilisant les variables exogènes habituelles (comme les caractéristiques sociales et linguistiques des parents) dans l'explication de la variation mesurée dans les différents groupes. Il importait dans un premier temps d'approfondir les analyses pour confirmer avec un échantillon plus important les tendances initialement relevées. Dans un second temps, il s'agissait de mettre en lumière les facteurs sociolinguistiques qui ont une influence significative sur la compétence écrite des locuteurs.

La collecte de données sur laquelle repose cette étude s'est effectuée entre les années 1994 et 2001 auprès de cinq groupes de locuteurs au début de leur parcours universitaire. Ces groupes ont été formés de façon à examiner la maîtrise de différentes langues maternelles (anglais, français et arabe) dans des contextes sociaux différents (locuteurs majoritaires ou minoritaires, avec ou sans contact avec une autre langue). Chaque groupe était formé d'environ 100 individus (sauf pour les locuteurs français – de France –, au nombre de 191), ce qui représente un total de 596 locuteurs. Ces groupes sont définis de la façon suivante : a) les francophones du Canada en situation minoritaire (de l'Ontario); b) les anglophones du Canada en situation majoritaire (de l'Ontario); c) les Français en situation de quasi-unilinguisme; d) les locuteurs de l'arabe de Tunisie qui étudient en arabe, langue maternelle et de la majorité; e) les francisants de Tunisie, qui étudient en français, langue avec statut élevé en Tunisie.

La compétence écrite des locuteurs a été déterminée par l'analyse d'un court texte produit par chaque locuteur. Cette analyse a relevé les erreurs grammaticales ou les écarts